

# Programme de Terminale Générale - Histoire

Un fil conducteur annuel

Classe terminale : « Les relations entre les puissances et l'opposition des modèles politiques, des années 1930 à nos jours »

Un découpage chronologique

Thème 1 – Fragilités des démocraties, totalitarismes et Seconde Guerre mondiale (1929-1945) (13-15 heures)

Thème 2 – La multiplication des acteurs internationaux dans un monde bipolaire (de 1945 au début des années 1970) (13-15 heures)

Thème 3 - Les remises en cause économiques, politiques et sociales des années 1970 à 1991 (10-12 heures)

Thème 4 - Le monde, l'Europe et la France depuis les années 1990, entre coopérations et conflits (8-10 heures)

• Thème 1 – Fragilités des démocraties, totalitarismes et Seconde Guerre mondiale (1929-1945) (13-15 heures)

Chapitre 1. L'impact de la crise de 1929 : déséquilibres économiques et sociaux

Objectifs	Ce chapitre vise à montrer l'impact de la crise économique mondiale sur les sociétés et les équilibres politiques, à court, moyen et long terme. On peut mettre en avant : <ul style="list-style-type: none"><li>- les causes de la crise ;</li><li>- le passage d'une crise américaine à une crise mondiale ;</li><li>- l'émergence d'un chômage de masse.</li></ul>
Points de passage et d'ouverture	- les conséquences de la crise de 1929 en Amérique latine • 1933 : un nouveau président des États-Unis, F. D. Roosevelt, pour une nouvelle politique économique, le New Deal. • Juin 1936 : les accords Matignon.

Chapitre 2. Les régimes totalitaires

Objectifs	Ce chapitre vise à mettre en évidence les caractéristiques des régimes totalitaires (idéologie, formes et degrés d'adhésion, usage de la violence et de la terreur) et leurs conséquences sur l'ordre européen. On peut mettre en avant les caractéristiques : <ul style="list-style-type: none"><li>- du régime soviétique ;</li><li>- du fascisme italien ;</li><li>- du national-socialisme allemand.</li></ul>
Point de passage et d'ouverture	• 1937-1938 : la Grande Terreur en URSS • 9-10 novembre 1938 : la nuit de Cristal • 1936-1938 : les interventions étrangères dans la guerre civile espagnole : géopolitique des totalitarismes.

Chapitre 3. La Seconde Guerre mondiale

Objectifs	Ce chapitre vise à montrer l'étendue et la violence du conflit mondial, à montrer le processus menant au génocide des Juifs d'Europe, et à comprendre, pour la France, toutes les conséquences de la défaite de 1940. On peut mettre en avant : <ul style="list-style-type: none"><li>- un conflit mondial : protagonistes, phases de la guerre et théâtres d'opération ;</li><li>- crimes de guerre, violences et crimes de masse, Shoah, génocide des Tsiganes ;</li><li>- la France dans la guerre : occupation, collaboration, régime de Vichy, Résistance.</li></ul>
Points de passage et d'ouverture	• Juin 1940 en France : continuer ou arrêter la guerre ; • De Gaulle et la France libre ; • La mort de l'est et la guerre d'anéantissement ; • Juin 1944 : le débarquement en Normandie et l'opération Bagration • 6 et 9 août 1945 : les bombardements nucléaires d'Hiroshima et de Nagasaki.

• Thème 3 - Les remises en cause économiques, politiques et sociales des années 1970 à 1991 (10-12 heures)

Chapitre 1. La modification des grands équilibres économiques et politiques mondiaux

Objectifs	Ce chapitre vise à montrer les conséquences sociales, économiques et géopolitiques des chocs pétroliers (1973 et 1979), dans le cadre d'une crise économique occidentale qui caractérise la période, mais aussi ses profondes évolutions politiques : la démocratie trouve une nouvelle vigueur, de la chute des régimes autoritaires d'Europe méridionale (Grèce, Portugal et Espagne) à l'affondrement du bloc soviétique, tandis que la révolution iranienne marque l'émergence de l'islamisme sur la scène politique et internationale. On peut mettre en avant : <ul style="list-style-type: none"><li>- Les chocs pétroliers : la crise économique occidentale et la nouvelle donne économique internationale ;</li><li>- libéralisation et dérégulation ;</li><li>- la révolution islamique d'Iran et le rejet du modèle occidental ;</li><li>- la démocratisation de l'Europe méridionale et les élargissements de la CEE ;</li><li>- l'affondrement du bloc soviétique et de l'URSS.</li></ul>
Point de passage et d'ouverture	• Ronald Reagan et Deng Xiaoping : deux acteurs majeurs d'un nouveau capitalisme ; • l'année 1989 dans le monde

Chapitre 2. Un tournant social, politique et culturel, la France de 1974 à 1988

Objectifs	Ce chapitre souligne les mutations sociales et culturelles de la société française pendant une période marquée par de nombreuses réformes et l'émergence de nouvelles questions politiques. On peut mettre en avant : <ul style="list-style-type: none"><li>- l'alliance politique avec l'élection de François Mitterrand ;</li><li>- une société en mutation : évolution de la place et des droits des femmes, place des jeunes et démocratisation de l'enseignement secondaire et supérieur, immigration et intégration ;</li><li>- les transformations du paysage audiovisuel français, l'évolution de la politique culturelle et les nouvelles formes de la culture populaire.</li></ul>
Point de passage et d'ouverture	• 1975 : la légalisation de l'interruption volontaire de grossesse : un tournant dans l'évolution des droits des femmes ; • 1981 : abolition de la peine de mort ; • L'épidémie du SIDA en France : recherche, prévention et luttes politiques.

Chapitre 3. La République française

Objectifs	Ce chapitre vise à montrer les évolutions constitutionnelles et juridiques de la République française, qui réaffirme des principes fondamentaux tout en s'efforçant de s'adapter à des évolutions de la société. On mettra en perspective : <ul style="list-style-type: none"><li>- la Cinquième République : un régime stable qui connaît de nombreuses réformes institutionnelles ;</li><li>- la réaffirmation du principe de laïcité (2004) ;</li><li>- les combats pour l'égalité ainsi que l'évolution de la Constitution et du Code civil en faveur de nouveaux droits (partie, PACS, évolution du mariage...).</li></ul>
Point de passage et d'ouverture	• La partie : du principe aux applications • L'approfondissement de la décentralisation

• Thème 2 – La multiplication des acteurs internationaux dans un monde bipolaire (de 1945 au début des années 1970) (13-15 heures)

Chapitre 1. La fin de la Seconde Guerre mondiale et les débuts d'un nouvel ordre mondial

Objectifs	Ce chapitre vise à mettre en parallèle la volonté de création d'un nouvel ordre international et les tensions qui surviennent très tôt entre les deux nouvelles superpuissances (États-Unis et URSS). On peut mettre en avant : <ul style="list-style-type: none"><li>- le bilan matériel, humain et moral du conflit ;</li><li>- les bases de l'État-providence ;</li><li>- les bases d'un nouvel ordre international (création de l'ONU, procès de Nuremberg et de Tokyo, accords de Bretton Woods) ;</li><li>- les nouvelles tensions : début de l'affrontement des deux superpuissances et conflits au Proche-Orient.</li></ul>
Point de passage et d'ouverture	• 15 mars 1944 : le programme du CNR ; • 1948 : naissance de l'État d'Israël ; • 25 février 1948 : le « coup de Prague ».

Chapitre 2. Une nouvelle donne géopolitique : bipolarisation et émergence du tiers-monde

Objectifs	Ce chapitre montre comment la bipolarisation issue de la Guerre froide interfère avec la décolonisation et conduit à l'émergence de nouveaux acteurs. On peut mettre en avant : <ul style="list-style-type: none"><li>- les modèles des deux superpuissances et la bipolarisation ;</li><li>- les nouveaux États : des indépendances à leur affirmation sur la scène internationale ;</li><li>- la Chine de Mao : l'affirmation d'un nouvel acteur international ;</li><li>- les conflits du Proche et du Moyen-Orient.</li></ul>
Point de passage et d'ouverture	• 1952 : la crise des missiles de Cuba ; • Les guerres d'Indochine et du Vietnam ; • L'année 1968 dans le monde.

Chapitre 3. La France : une nouvelle place dans le monde

Objectifs	Ce chapitre vise à montrer comment la France de l'après-guerre s'engage dans la construction européenne, comment elle cesse d'être une puissance coloniale et retrouve un rôle international, comment elle réforme ses institutions et ouvre davantage son économie. On peut mettre en avant : <ul style="list-style-type: none"><li>- La Vie République entre décolonisation, guerre froide et construction européenne ;</li><li>- La crise algérienne de la République française et la naissance d'un nouveau régime ;</li><li>- Les débuts de la V<sup>e</sup> République : un projet liant volonté d'indépendance nationale et modernisation du pays.</li></ul>
Point de passage et d'ouverture	• La guerre d'Algérie et ses mémoires ; • Charles de Gaulle et Pierre Mendès-France deux conceptions de la République ; • La constitution de 1958.

• Thème 4 – Le monde, l'Europe et la France depuis les années 1990, entre coopérations et conflits (8-10 heures)

Ce dernier thème donne des perspectives sur les évolutions en cours, aux échelles mondiale, européenne et nationale.

Chapitre 1. Nouveaux rapports de puissance et enjeux mondiaux

Objectifs	Ce chapitre vise à éclairer les tensions d'un monde devenu progressivement multipolaire en analysant le jeu et la hiérarchie des puissances. Seront mises au jour les formes et l'étendue des conflits ainsi que les conditions et les enjeux de la coopération internationale. On mettra en perspective : <ul style="list-style-type: none"><li>- les nouvelles formes de conflits : terrorisme, conflits asymétriques et renouvellement de l'affrontement des puissances ;</li><li>- les crises de masse et les génocides (guerres en ex-Yougoslavie, génocide des Tutsi) ;</li><li>- l'effort pour mettre en place une gouvernance mondiale face aux défis contemporains (justice internationale, réfugiés, environnement).</li></ul>
Point de passage et d'ouverture	• La fin de l'Apartheid en Afrique du Sud • Le 11 septembre 2001.

Chapitre 2. La construction européenne entre élargissement, approfondissement et remise en question

Objectifs	Ce chapitre vise à contextualiser les évolutions, les avancées et les crises de la construction européenne. On mettra en perspective : <ul style="list-style-type: none"><li>- le passage de la CEE à l'Union européenne : évolution du projet européen et élargissements successifs ;</li><li>- l'Europe des États, l'Europe des citoyens : référendums et traités (Maastricht, traité constitutionnel de 2005, traité de Lisbonne...).</li></ul>
Point de passage et d'ouverture	• Le tunnel sous la Manche. • L'euro : genèse, mise en place et débats.

Chapitre 3. La République française

Objectifs	Ce chapitre vise à montrer les évolutions constitutionnelles et juridiques de la République française, qui réaffirme des principes fondamentaux tout en s'efforçant de s'adapter à des évolutions de la société. On mettra en perspective : <ul style="list-style-type: none"><li>- la Cinquième République : un régime stable qui connaît de nombreuses réformes institutionnelles ;</li><li>- la réaffirmation du principe de laïcité (2004) ;</li><li>- les combats pour l'égalité ainsi que l'évolution de la Constitution et du Code civil en faveur de nouveaux droits (partie, PACS, évolution du mariage...).</li></ul>
Point de passage et d'ouverture	• La partie : du principe aux applications • L'approfondissement de la décentralisation

Des jeux d'échelles, plus ou moins explicites, permettant de créer du lien entre les chapitres :

## Thème 4 - Le monde, l'Europe et la France depuis les années 1990, entre coopérations et conflits (8-10 heures)

### Chapitre 1. Nouveaux rapports de puissance et enjeux mondiaux

### Chapitre 2. La construction européenne entre élargissement, approfondissement et remises en question

### Chapitre 3. La République française

- Thème 4 - Le monde, l'Europe et la France depuis les années 1990, entre coopérations et conflits (8-10 heures)

Ce dernier thème donne des perspectives sur les évolutions en cours, aux échelles mondiale, européenne et nationale.

#### Chapitre 1. Nouveaux rapports de puissance et enjeux mondiaux

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à éclairer les tensions d'un monde devenu progressivement multipolaire en analysant le jeu et la hiérarchie des puissances. Seront mises au jour les formes et l'étendue des conflits ainsi que les conditions et les enjeux de la coopération internationale.</p> <p>On mettra en perspective :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les nouvelles formes de conflits : terrorisme, conflits asymétriques et renouvellement de l'affrontement des puissances ;</li> <li>- les crimes de masse et les génocides (guerres en ex-Yougoslavie, génocide des Tutsi) ;</li> <li>- l'effort pour mettre en place une gouvernance mondiale face aux défis contemporains (justice internationale, réfugiés, environnement).</li> </ul>
Point de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La fin de l'Apartheid en Afrique du Sud</li> <li>• Le 11 septembre 2001.</li> </ul>

#### Chapitre 2. La construction européenne entre élargissement, approfondissement et remises en question

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à contextualiser les évolutions, les avancées et les crises de la construction européenne.</p> <p>On mettra en perspective :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le passage de la CEE à l'Union européenne : évolution du projet européen et élargissements successifs ;</li> </ul> <p>Europe des États, Europe des citoyens : référendums et traités (Maastricht, traité constitutionnel de 2005, traité de Lisbonne...).</p>
Point de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le tunnel sous la Manche.</li> <li>• L'euro : genèse, mise en place et débats.</li> </ul>

#### Chapitre 3. La République française

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à montrer les évolutions constitutionnelles et juridiques de la République française, qui réaffirme des principes fondamentaux tout en s'efforçant de s'adapter à des évolutions de la société.</p> <p>On mettra en perspective :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la Cinquième République : un régime stable qui connaît de nombreuses réformes institutionnelles ;</li> <li>- la réaffirmation du principe de laïcité (2004) ;</li> <li>- les combats pour l'égalité ainsi que l'évolution de la Constitution et du Code civil en faveur de nouveaux droits (parité, PACS, évolution du mariage...).</li> </ul>
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La parité : du principe aux applications</li> <li>• L'approfondissement de la décentralisation</li> </ul>

Un titre qui délimite la question

- **Thème 1 – Fragilités des démocraties, totalitarismes et Seconde Guerre mondiale (1929-1945) (13-15 heures)**

**Chapitre 1. L'impact de la crise de 1929 : déséquilibres économiques et sociaux**

Des objectifs qui aident le professeur à problématiser l'approche et à baliser l'étude

**Objectifs**

Ce chapitre vise à montrer l'impact de la crise économique mondiale sur les sociétés et les équilibres politiques, à court, moyen et long terme.

On peut mettre en avant :

- les causes de la crise ;
- le passage d'une crise américaine à une crise mondiale ;
- l'émergence d'un chômage de masse.

**Points de passage et d'ouverture**

- les conséquences de la crise de 1929 en Amérique latine
- 1933 : un nouveau président des États-Unis, F. D. Roosevelt, pour une nouvelle politique économique, le New Deal.
- Juin 1936 : les accords Matignon.

Des points de passage et d'ouverture qui laissent toute latitude aux professeurs pour utiliser leur liberté pédagogique

# Programme de Terminale Générale - Géographie

Un fil conducteur annuel :

## Classe terminale : « Les territoires dans la mondialisation : entre intégrations et rivalités »

Un découpage thématique :

### Thème 1 – Mers et océans : au cœur de la mondialisation (13-15 heures)

### Thème 2 – Dynamiques territoriales, coopérations et tensions dans la mondialisation (13-15 heures)

### Thème 3 – L'Union européenne dans la mondialisation : des dynamiques complexes (12-14 heures)

Un thème conclusif portant sur un territoire envisagé de façon systémique, pour remobiliser l'ensemble des acquis des trois années écoulées :

### Thème conclusif – La France et ses régions dans l'Union européenne et dans la mondialisation : lignes de force et recompositions (6-8 heures)

Classe terminale : « Les territoires dans la mondialisation : entre intégrations et rivalités » (48 heures)

La mondialisation est envisagée comme une intensification des liens et une hiérarchisation croissante des territoires à l'échelle mondiale. Après avoir abordé les principales composantes et dynamiques spatiales du monde contemporain en classes de seconde et de premiers, il s'agit, en classe terminale, d'étudier les conséquences, sur les territoires, du processus de mondialisation – entre intégrations et rivalités – et d'analyser le jeu des acteurs, cadre où s'opère la fragilisation ou l'affirmation des puissances.

Un intérêt accru est porté aux espaces stratégiques que sont les mers et les océans, ainsi qu'aux rapports de force marqués par des concurrences et des coopérations territoriales qui aboutissent à la recherche de gouvernances supranationales. Dans ce cadre, l'étude de l'Union européenne (UE) invite à interroger, d'une part, le fonctionnement, les atouts et les fragilités d'une organisation supranationale très intégrée et, d'autre part, son positionnement sur l'échiquier géopolitique mondial. L'étude de la France et de ses régions, dans le cadre de l'Union européenne et dans le contexte de la mondialisation, vise à mobiliser les connaissances, capacités et méthodes acquises au lycée, pour analyser les enjeux et les effets des politiques d'aménagement des territoires.

#### Thème 1 – Mers et océans : au cœur de la mondialisation (13-15 heures)

Questions	Commentaire
- Mers et océans : vecteurs essentiels de la mondialisation. - Mers et océans : entre appropriation, protection et liberté de circulation.	La maritimisation des économies et l'ouverture des échanges internationaux confèrent aux mers et aux océans un rôle fondamental tant pour la fourniture de ressources (halieutiques, énergétiques, biochimiques...) que pour la circulation des hommes et les échanges matériels ou immatériels. L'importance des routes et les itinéraires diffèrent selon la nature des flux (de matières premières, de produits intermédiaires, industriels, d'informations...). Mais les territoires sont inégalement intégrés dans la mondialisation. Les routes maritimes et les câbles sous-marins, tout comme les ports et les zones d'exploitation, restent concentrés sur quelques axes principaux. D'importants bouleversements opèrent, ce qui accroît les enjeux géostratégiques et les rivalités de puissance, notamment autour des canaux et des détroits internationaux. La mise en valeur et l'utilisation des mers et des océans relèvent d'une logique ambivalente, entre liberté de circulation et volonté d'appropriation, de valorisation et de protection. La délimitation des zones économiques exclusives (ZEE) est aujourd'hui la principale cause de tensions entre les Etats en raison des ressources présentes dans ces zones et de la volonté de ces Etats de les exploiter.
<b>Etudes de cas possibles</b> - Le golfe Arabo-Persique : un espace au cœur des enjeux contemporains. - La mer de Chine méridionale : concurrences territoriales, enjeux économiques et liberté de circulation. - L'océan Indien : rivalités régionales et coopérations internationales. - Le détroit de Malacca : un point de passage majeur et stratégique.	

#### Thème 3 – L'Union européenne dans la mondialisation : des dynamiques complexes (12-14 heures)

Questions	Commentaire
- Des politiques européennes entre compétitivité et cohésion des territoires. - L'Union européenne, un espace plus ou moins ouvert sur le monde.	L'Union européenne présente une grande diversité de territoires, tout en étant l'organisation régionale au degré d'intégration le plus marqué au monde. L'UE est le premier pôle commercial mondial. Elle est cependant exposée à des défis et tensions externes et internes (difficulté à établir une politique commune en matière de défense, d'immigration, de fiscalité...), ce qui limite son affirmation comme puissance sur la scène mondiale. Les politiques européennes de cohésion économique, sociale et territoriale visent deux objectifs : d'une part la réduction des inégalités territoriales, d'autre part la valorisation des atouts des territoires des Etats membres pour faire face à la concurrence mondiale.
<b>Etudes de cas possibles</b> - L'Allemagne : une puissance européenne aux territoires inégalement intégrés dans la mondialisation. - Les transports dans l'Union européenne : un outil d'ouverture, de cohésion et de compétitivité. - La politique agricole commune (PAC) : les effets territoriaux d'une politique européenne. - La cartographie d'une agglomération industrielle ou technologique en France.	
<b>Question spécifique sur la France</b> La France : les dynamiques différenciées des territoires transfrontaliers.	Les territoires transfrontaliers se caractérisent par des échanges et des mobilités de part et d'autre de la frontière. L'Union européenne encourage les coopérations transfrontalières, en assurant notamment la libre circulation et en instituant un cadre réglementaire. Elle finance des projets et des équipements transfrontaliers par des programmes spécifiques. Les territoires transfrontaliers ont cependant des dynamiques différenciées.

#### Thème conclusif – La France et ses régions dans l'Union européenne et dans la mondialisation : lignes de force et recompositions (6-8 heures)

Questions	Commentaire
- Les lignes de force du territoire français. - Des recompositions territoriales à toutes les échelles, entre attractivité, concurrence et inégalités.	L'étude de la France et de ses régions vise à interroger le rôle des acteurs, à différentes échelles, dans l'intégration européenne et mondiale, et les effets territoriaux différenciés de cette intégration. L'étude de la région du lycée permet de mobiliser les connaissances acquises sur la France pour les appliquer à une autre échelle d'analyse. Il s'agit d'envisager avec les élèves les territoires de proximité et les divers aspects de leur attractivité. Cette approche leur fournit des clés de lecture pour comprendre leur territoire de proximité.

Question spécifique sur la France	Commentaire
La France : une puissance maritime ?	La France (métropolitaine et ultramarine), du fait de ses départements et territoires d'outre-mer, contrôle la deuxième zone économique exclusive (ZEE) mondiale et s'affirme encore comme une puissance maritime malgré la perte de compétitivité de ses ports. Les mers et océans demeurent, pour la France, des enjeux à la fois économiques, environnementaux et géostratégiques.

#### Thème 2 – Dynamiques territoriales, coopérations et tensions dans la mondialisation (13-15 heures)

Questions	Commentaire
- Des territoires inégalement intégrés dans la mondialisation. - Coopérations, tensions et régulations aux échelles mondiale, régionale et locale.	La mondialisation contemporaine conduit à l'affirmation ou à la réaffirmation de puissances et à l'émergence de nouveaux acteurs. Les territoires, quelle que soit l'échelle considérée (Etats, régions infra- et supra-étatiques, métropoles...) ont inégalement accès à la mondialisation. La distance est encore un facteur contraignant, d'autant plus que des protections et des barrières sont mises en place, limitant les échanges internationaux. La hiérarchie des centres de décision mondiaux est en constante évolution. Parmi les plus grands centres financiers, cinq sont aujourd'hui en Asie, trois en Europe (Londres, Zurich et Frankfurt) et deux en Amérique du Nord. Concernant les inégalités territoriales, l'Union européenne a permis un rattrapage considérable du sud de l'Europe par rapport au nord. Les disparités inter-régionales se réduisent toutefois plus lentement. Dans le reste du monde, de nombreux accords régionaux économiques se sont réalisés (ASEAN, ALENA, MERCOSUR), mais certains sont peu porteurs de développement.
<b>Etudes de cas possibles</b> - Les lies de la Caraïbe et des Antilles : entre intégration régionale et ouverture mondiale. - La Russie, un pays dans la mondialisation : inégale intégration des territoires, tensions et coopérations internationales. - Les corridors de développement en Amérique latine : un outil d'intégration et de désenclavement. - L'Asie du Sud-Est : inégalités d'intégration et enjeux de coopération.	
<b>Question spécifique sur la France</b> La France : un rayonnement international différencié et une inégale attractivité dans la mondialisation.	La France affirme sa place dans la mondialisation, d'un point de vue diplomatique, militaire, linguistique, culturel et économique. Elle entre en rivalité avec les autres pays et cherche à consolider ses alliances. La France maintient son influence à l'étranger via son réseau diplomatique et éducatif, des organisations culturelles, scientifiques et linguistiques (instituts français, Organisation internationale de la francophonie, Louvre Abu Dhabi, lycées français à l'étranger...), mais également à travers les implantations de filiales d'entreprises françaises. Elle attire sur son territoire, plus particulièrement à Paris et dans les principales métropoles, des sièges d'organisations internationales, des filiales d'entreprises étrangères, des manifestations sportives et culturelles aux retombées mondiales, des touristes...

Notions et vocabulaire à maîtriser à l'issue de la classe terminale (en complément des notions et vocabulaires acquis en classes de seconde et de première qui seront remobilisés tout comme les repères spatiaux acquis) :

- Mondialisation : notion transversale à l'ensemble des thèmes.
- Haute-mer, maritimisation, puissance, route maritime, zone économique exclusive (ZEE).
- Attractivité, intégration territoriale.
- Agglomération industrielle, écosystème (cluster).
- Territoire transfrontalier.
- Aménagement des territoires, collectivité territoriale, région.

Une liste de notions à construire progressivement et à remobiliser régulièrement

- Mondialisation : notion transversale à l'ensemble des thèmes.
- Haute-mer, maritimisation, puissance, route maritime, zone économique exclusive (ZEE).
- Attractivité, intégration territoriale.
- Agglomération industrielle, écosystème (cluster).
- Territoire transfrontalier.
- Aménagement des territoires, collectivité territoriale, région.

Un titre qui délimite la question

• **Thème 2 – Dynamiques territoriales, coopérations et tensions dans la mondialisation (13-15 heures)**

Des axes de travail pour traiter le thème, éclairés par un commentaire  
L'échelle est mondiale, l'étude s'appuie sur des exemples

Questions	Commentaire
<ul style="list-style-type: none"><li>- Des territoires Inégalement Intégrés dans la mondialisation.</li><li>- Coopérations, tensions et régulations aux échelles mondiale, régionale et locale.</li></ul>	<p>La mondialisation contemporaine conduit à l'affirmation ou à la réaffirmation de puissances et à l'émergence de nouveaux acteurs. Les territoires, quelle que soit l'échelle considérée (États, régions Intra- et supra-étatiques, métropoles...) ont Inégalement accès à la mondialisation.</p> <p>La distance est encore un facteur contraignant, d'autant plus que des protections et des barrières sont mises en place, limitant les échanges Internationaux. La hiérarchie des centres de décision mondiaux est en constante évolution. Parmi les plus grands centres financiers, cinq sont aujourd'hui en Asie, trois en Europe (Londres, Zurich et Francfort) et deux en Amérique du Nord.</p> <p>Concernant les Inégalités territoriales, l'Union européenne a permis un rattrapage considérable du sud de l'Europe par rapport au nord. Les disparités Inter-régionales se réduisent toutefois plus lentement. Dans le reste du monde, de nombreux accords régionaux économiques se sont réalisés (ASEAN, ALENA, MERCOSUR), mais certains sont peu porteurs de développement.</p>

Des études de cas possibles (mais non obligatoires) à articuler aux questions

Études de cas possibles
<ul style="list-style-type: none"><li>- Les îles de la Caraïbe et des Antilles : entre Intégration régionale et ouverture mondiale.</li><li>- La Russie, un pays dans la mondialisation : Inégale Intégration des territoires, tensions et coopérations Internationales.</li><li>- Les corridors de développement en Amérique latine : un outil d'Intégration et de désenclavement.</li><li>- L'Asie du Sud-Est : Inégalités d'Intégration et enjeux de coopération.</li></ul>

Une question spécifique sur la France, articulée au thème, devant bénéficier d'un volume horaire significatif

Question spécifique sur la France	Commentaire
<p>La France : un rayonnement International différencié et une Inégale attractivité dans la mondialisation.</p>	<p>La France affirme sa place dans la mondialisation, d'un point de vue diplomatique, militaire, linguistique, culturel et économique. Elle entre en rivalité avec les autres pays et cherche à consolider ses alliances. La France maintient son influence à l'étranger via son réseau diplomatique et éducatif, des organisations culturelles, scientifiques et linguistiques (Instituts français, Organisation Internationale de la francophonie, Louvre Abu Dhabi, lycées français à l'étranger...), mais également à travers les Implantations de filiales d'entreprises françaises. Elle attire sur son territoire, plus particulièrement à Paris et dans les principales métropoles, des sièges d'organisations Internationales, des filiales d'entreprises étrangères, des manifestations sportives et culturelles aux retombées mondiales, des touristes...</p>

# Programme de Terminale Technologique - Histoire

## Un fil conducteur annuel

### Classe terminale : « Totalitarismes, guerres et démocratie : des années 1920 à nos jours » (24 heures)

## Un découpage chronologique

### Thème 1 – Totalitarismes et Seconde Guerre mondiale (8-9 heures)

### Thème 2 – Du monde bipolaire au monde multipolaire (5-7 heures)

### Thème 3 - La France de 1945 à nos jours : une démocratie (7-8 heures)

#### • Thème 1 – Totalitarismes et Seconde Guerre mondiale (8-9 heures)

Question obligatoire (A) et sujets d'étude (B)	Notions <u>Notions de première à réactiver</u>	Mise en œuvre
A – L'affirmation des totalitarismes et la guerre	Totalitarisme. Génocide. Crime contre l'humanité. Collaboration. Résistance.	Ce thème vise à mettre en évidence les caractéristiques des régimes totalitaires et leurs effets ainsi que l'étendue et la violence du conflit mondial, à analyser le processus menant au génocide des Juifs d'Europe et à comprendre, pour la France, toutes les conséquences de la défaite de 1940.  On peut mettre en avant : <ul style="list-style-type: none"> <li>- les totalitarismes : le cas de l'URSS ; le cas de l'Allemagne (idéologies, violences et résistances) ;</li> <li>- les protagonistes et principaux théâtres d'opération de la Seconde Guerre mondiale, à l'échelle européenne et mondiale ;</li> <li>- les crimes de guerre, violences et crimes de masse, les génocides des Juifs et des Tsiganes ;</li> <li>- la France dans la guerre : le régime de Vichy, l'occupation, la collaboration, la Résistance ;</li> <li>- les bases d'un nouvel ordre international (création de l'ONU, procès de Nuremberg et de Tokyo).</li> </ul>
B – Un sujet d'étude au choix : <ul style="list-style-type: none"> <li>- La Guerre d'anéantissement à l'Est et le génocide des Juifs.</li> <li>- De Gaulle et la France libre.</li> </ul>		Ce sujet d'étude montre comment l'évolution de la guerre à l'Est accélère la mise en œuvre du génocide des Juifs et en modifie les formes.  Ce sujet d'étude permet de comprendre, à partir d'une réflexion sur le rôle de Charles de Gaulle, l'action de la France libre et de la Résistance.

#### • Thème 2 – Du monde bipolaire au monde multipolaire (5-7 heures)

Question obligatoire (A) et sujets d'étude (B)	Notions	Mise en œuvre
A – Le monde de 1945 à nos jours	Guerre froide. Monde bipolaire. Décolonisation. Monde multipolaire. Construction européenne.	Ce thème vise à montrer les dynamiques géopolitiques qui sous-tendent l'évolution du monde de 1945 à nos jours, depuis la bipolarisation de la guerre froide jusqu'au monde multipolaire marqué par de nouvelles formes de conflits.  On peut mettre en avant : <ul style="list-style-type: none"> <li>- la guerre froide, ses enjeux et l'effondrement du bloc soviétique (1947-1991) ;</li> <li>- le processus de décolonisation et l'émergence du tiers monde ;</li> <li>- les relations entre les puissances après 1991 et les nouvelles formes de conflits ;</li> <li>- le projet européen et les étapes de sa réalisation.</li> </ul>
B – Un sujet d'étude au choix : <ul style="list-style-type: none"> <li>- De Youri Gagarine à la guerre des étoiles.</li> <li>- Le 11 septembre 2001.</li> </ul>		Ce sujet d'étude permet d'aborder la compétition scientifique et technologique pendant la guerre froide, ainsi que les enjeux symboliques et militaires de la conquête spatiale.  Ce sujet d'étude vise à saisir l'événement et ses multiples conséquences. Il permet d'appréhender la question du terrorisme et de son rôle dans l'évolution de la situation internationale.

#### • Thème 3 - La France de 1945 à nos jours : une démocratie (7-8 heures)

Question obligatoire (A) et sujets d'étude (B)	Notions <u>Notions de première à réactiver</u>	Mise en œuvre
A – La France depuis 1945 : politique et société	Régime politique. <u>démocratie</u> . <u>République</u> . Institutions. Décolonisation. Immigration. Puissance. Parti.	Cette question montre l'évolution de la place de la France dans le monde et en Europe depuis 1945. Sont aussi étudiées les transformations institutionnelles qui marquent la démocratie française en lien avec les évolutions du modèle républicain, alors que la société connaît de profondes mutations.  On peut mettre en avant : <ul style="list-style-type: none"> <li>- les réformes politiques et sociales du Gouvernement provisoire de la République française ;</li> <li>- la fin de l'empire colonial français ;</li> <li>- la Cinquième République et ses principales réformes institutionnelles ;</li> <li>- les transformations de la société : démographie, immigration, place des femmes, évolution du Code civil pour de nouveaux droits des personnes (autorité parentale, évolution du mariage...) ;</li> <li>- l'évolution de la puissance française (échelle européenne et mondiale).</li> </ul>
B – Un sujet d'étude au choix : <ul style="list-style-type: none"> <li>- La guerre d'Algérie.</li> <li>- L'évolution de la place et des droits des femmes dans la société française.</li> </ul>		Ce sujet d'étude permet d'évoquer les différentes dimensions de la guerre d'Algérie : la spécificité du statut de l'Algérie, les différents mouvements indépendantistes, la mobilisation des appelés du contingent, les attentats, la torture, les accords d'Évian, les conséquences politiques et humaines de cette guerre, pendant et après le conflit, en Algérie et en France.  Ce sujet d'étude porte sur l'évolution de la société et des mœurs, et sur les combats et les changements des mentalités qui ont permis aux femmes, depuis 1944, d'accéder à une égalité de droits avec les hommes entérinée par une évolution du droit positif (Constitution, Code civil...).

# Programme de Terminale Technologique - Histoire

## • Thème 1 – Totalitarismes et Seconde Guerre mondiale (8-9 heures)

Une reprise de la structure des programmes précédents : une question obligatoire, un choix entre deux sujets d'étude

Quelques axes de travail visant à faire état des grandes lignes de la question

Une liste des notions à aborder par chapitre, qui peuvent être amenées avec la question obligatoire comme avec le sujet d'étude. Certaines, étudiées en classe de première, sont à réactiver et à approfondir

Un sujet d'étude AU CHOIX qui permet d'avoir une approche concrète d'une partie du thème, facilitant l'approche de certaines notions

Question obligatoire (A) et sujets d'étude (B)	Notions <u>Notions de première à réactiver</u>	Mise en œuvre
<b>A – L'affirmation des totalitarismes et la guerre</b>	Totalitarisme. Génocide. Crime contre l'humanité. Collaboration. Résistance.	Ce thème vise à mettre en évidence les caractéristiques des régimes totalitaires et leurs effets ainsi que l'étendue et la violence du conflit mondial, à analyser le processus menant au génocide des Juifs d'Europe et à comprendre, pour la France, toutes les conséquences de la défaite de 1940. On peut mettre en avant : <ul style="list-style-type: none"><li>- les totalitarismes : le cas de l'URSS ; le cas de l'Allemagne (idéologies, violences et résistances) ;</li><li>- les protagonistes et principaux théâtres d'opération de la Seconde Guerre mondiale, à l'échelle européenne et mondiale ;</li><li>- les crimes de guerre, violences et crimes de masse, les génocides des Juifs et des Tsiganes ;</li><li>- la France dans la guerre : le régime de Vichy, l'occupation, la collaboration, la Résistance ;</li><li>- les bases d'un nouvel ordre international (création de l'ONU, procès de Nuremberg et de Tokyo).</li></ul>
<b>B – Un sujet d'étude au choix :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- La Guerre d'anéantissement à l'Est et le génocide des Juifs.</li><li>- De Gaulle et la France libre.</li></ul>		Ce sujet d'étude montre comment l'évolution de la guerre à l'Est accélère la mise en œuvre du génocide des Juifs et en modifie les formes.  Ce sujet d'étude permet de comprendre, à partir d'une réflexion sur le rôle de Charles de Gaulle, l'action de la France libre et de la Résistance.

# Programme de Terminale Technologique - Géographie

Un fil conducteur annuel :

**Classe terminale : « La mondialisation : une mise en relation inégale des territoires » (24 heures)**

Un découpage thématique :

**Thème 1 – Mers et océans : au cœur de la mondialisation (7-9 heures)**

**Thème 2 – Des territoires inégalement intégrés dans la mondialisation, en fonction des décisions publiques et des stratégies des entreprises (7-9 heures)**

Un thème complet portant sur la France

**Thème 3 – La France et ses régions dans l'Union européenne et dans la mondialisation : lignes de force et recompositions (7-9 heures)**

• Thème 1 – Mers et océans : au cœur de la mondialisation (7-9 heures)

Question obligatoire (A) et sujets d'étude (B)	Notions	Commentaire
<b>A – Mers et océans : vecteurs essentiels de la mondialisation</b>	Canaux et détroits internationaux. Maritimisation. Mondialisation. Route maritime.	La maritimisation des économies et l'ouverture des échanges internationaux confèrent aux mers et aux océans un rôle fondamental tant pour la fourniture de ressources (halieutiques, énergétiques, biochimiques...) que pour la circulation des hommes et les échanges matériels ou immatériels. L'importance des routes et les itinéraires diffèrent selon la nature des échanges (de matières premières, de produits intermédiaires, industriels, d'informations...). Mais les territoires sont inégalement intégrés dans la mondialisation. Les routes maritimes et les câbles sous-marins, tout comme les ports et les zones d'exploitation, restent concentrés, mais d'importants bouleversements s'opèrent, ce qui accroît les enjeux géostratégiques, notamment autour des canaux et des détroits internationaux.
<b>B – Un sujet d'étude au choix :</b>	Les réseaux de câbles sous-marins : des infrastructures essentielles de la mondialisation. Le détroit de Malacca : un point de passage majeur et stratégique.	Les câbles sous-marins sont essentiels à la mondialisation : ils assurent plus de 95% des communications intercontinentales (Internet, téléphonie), qu'il s'agisse d'informations journalistiques, politiques, diplomatiques ou financières, d'images et de vidéos, de communications téléphoniques... Leur concentration rend certains espaces particulièrement stratégiques et vulnérables (notamment au contact entre la mer et la terre : les points d'atterrissage), tout en reflétant l'inégale insertion dans la mondialisation. Près du tiers du commerce mondial passe par le détroit de Malacca. Plusieurs grands ports mondiaux bordent ce passage stratégique de plus en plus saturé. La présence d'une activité de piraterie motive des coopérations entre Etats riverains et puissances maritimes extérieures afin de sécuriser les itinéraires maritimes. Ce détroit voit des stratégies d'influence rivales se contester au contact de la mer de Chine méridionale et de l'océan Indien.

• Thème 2 – Des territoires inégalement intégrés dans la mondialisation, en fonction des décisions publiques et des stratégies des entreprises (7-9 heures)

Question obligatoire (A) et sujets d'étude (B)	Notions Notions de première à réactiver	Commentaire
<b>A – Dynamique territoriales contrastées au sein de la mondialisation</b>	Centre de décision. Hub logistique aéroportuaire. Métropole. Plateforme multimodale.	Les territoires, quelle que soit l'échelle considérée (Etats, régions infra- et supra-étatiques, métropoles...), ont inégalement accès à la mondialisation. La distance est encore un facteur contraignant, d'autant plus que des protections et des barrières sont mises en place, limitant les échanges internationaux. La hiérarchie des centres de décision mondiaux est en constante évolution.
<b>B – Un sujet d'étude au choix :</b>	- New York, un centre de la mondialisation. - L'aéroport de Paris-Roissy-Charles de Gaulle, un hub au cœur des échanges européens en concurrence avec de nombreux grands aéroports mondiaux.	Métropole de rang mondial, New York abrite des fonctions de commandement qui en font un lieu majeur de la mondialisation. Elle concentre des activités économiques et financières supérieures. En accueillant le siège de l'ONU, elle incarne un lieu du pouvoir politique et de la gouvernance mondiale. Elle est aussi un centre culturel de rang mondial. Les politiques d'ouverture à la concurrence des transports aériens ont conduit à la formation d'un paysage aérien polarisé. Une plus grande compétitivité entre les transporteurs et la dérégulation ont modifié l'organisation du trafic et suscité un nouveau modèle : les grandes compagnies concentrent leurs dessertes sur un pôle unique (Paris-Roissy-CDG pour Air France, Londres-Heathrow pour British Airways, etc.). L'aéroport de Paris-Roissy-CDG constitue, avec Londres, Francfort, Amsterdam et Leipzig, une des plus importantes places aéroportuaires de fret en Europe avec une plateforme multimodale. Il est relié à la région parisienne grâce à un large réseau de communication autoroutier mais aussi ferroviaire : le réseau autour de la gare TGV met en relation l'aéroport avec le nord du pays et de l'Europe ainsi qu'avec les grandes villes de l'ouest et du sud.

• Thème 3 – La France et ses régions dans l'Union européenne et dans la mondialisation : lignes de force et recompositions (7-9 heures)

Question obligatoire (A) et sujets d'étude (B)	Notions	Commentaire
<b>A – Les lieux de l'influence française dans la mondialisation</b>	Rayonnement. Influence. Attractivité.	La France affirme sa place dans la mondialisation d'un point de vue diplomatique, militaire, linguistique, culturel et économique. Elle entre en rivalité avec les autres pays et cherche à consolider ses alliances. Son influence est renforcée par son appartenance à l'Union européenne. La France maintient son influence à l'étranger via son réseau diplomatique et éducatif, des organisations culturelles, scientifiques et linguistiques (instituts français, Louvre Abu Dhabi, lycées français à l'étranger...), mais également à travers les implantations de filiales d'entreprises françaises. Elle attire sur son territoire, plus particulièrement à Paris et dans les principales métropoles, des sièges d'organisations internationales, des filiales d'entreprises étrangères, des manifestations sportives et culturelles aux retombées mondiales, des touristes...
<b>B – Un sujet d'étude au choix :</b>	- Le centre spatial guyanais (Kourou) : coopérer pour s'affirmer à l'échelle mondiale. - Disneyland Paris : un marqueur de l'intégration de la France dans la mondialisation.	Le site de Kourou, à proximité de l'équateur, offre une localisation optimale pour une base de lancement spatial. Moteur économique de la Guyane, le centre spatial guyanais est une vitrine de la coopération européenne et internationale dans le domaine aérospatial (lanceurs européen, russe...). Les acteurs publics et privés, ainsi que les divers programmes de coopération, contribuent au succès du centre spatial guyanais, au rayonnement de la France et de l'Union européenne dans le monde. Le complexe Disneyland Paris témoigne du positionnement attractif de la France dans l'espace européen et dans la mondialisation. Filiale de Walt Disney Company, il accueille des millions de visiteurs chaque année, issus pour une part considérable de l'Union européenne (France comprise). Disneyland Paris bénéficie de la renommée internationale de la France et de Paris ; il la renforce en retour. Les politiques d'aménagement menées par les acteurs privés et publics permettent, entre autres, de multiplier les infrastructures et les moyens d'accès au site.

